

AE022

BASES

2 jours 14 heures

1 529 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Comptabilité d'un cabinet de courtage

OBJECTIFS

- **Comprendre** la comptabilité générale pour gérer les opérations courantes du cabinet
- **Identifier** et passer les écritures spécifiques de l'activité courtage

PROGRAMME

A. PLAN COMPTABLE GÉNÉRAL (APPLICABLE AU SEIN D'UN CABINET DE COURTAGE)

1. Principes comptables
2. Notion de compte
3. Débit, crédit, solde d'un compte
4. Logique de fonctionnement et de numérotation des comptes
5. Partie double
6. Organisation de la comptabilité
7. Outil comptable
 - a) vocabulaire
 - b) technique comptable
 - c) éditions comptables

B. ENREGISTREMENT COMPTABLE DE BASE

1. Dépenses
2. Recettes
3. Présentation TVA : collectée et déductible
4. Focus sur la TVA spécifique « courtage »

C. COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS DU MÉTIER DE COURTAGE EN ASSURANCES

1. Primes émises
2. Commissions perçues
3. Rétrocessions
4. Règlement des sinistres
5. Provisions

PUBLIC

- Collaborateurs ayant une fonction / mission comptable au sein d'un cabinet de courtage
- Courtiers en assurance
- Comptables débutants au sein de cabinets de courtage importants

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

POINTS FORTS

Le formateur expose les principes de la comptabilité générale qui s'appliquent également à la comptabilité courtage. Un focus sur les spécificités propres au courtage est effectué à l'aide d'exercices pratiques d'écritures comptables.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

2 et 3 octobre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.